

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1793

Artikel: "La Forteresse" de Vallorbe, à voir sur les écrans romands : un film de Fernand Melgar, Léopard d'Or au Festival de Locarno
Autor: Robert, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012568>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rémunération des capitaux du deuxième pilier qui donne lieu à des débats confus. Et cet automne, c'est l'abaissement du taux de conversion – il permet de calculer le montant de la rente en fonction du capital accumulé – qui suscite la controverse. Mais les critères qui président à ces choix restent obscurs pour la plupart des députés comme des assurés.

Seule une réforme profonde de cette institution permettra de mettre fin à cette guéguerre périodique. Car cette institution est boiteuse, inefficace et source d'injustice. Les avoirs d'un tiers des

assurés – pour l'essentiel les salariés de petites et moyennes entreprises – sont aux mains des assurances privées. Ces dernières pèsent de tout leur poids politique pour l'abaissement des taux, ce qui leur procure de substantiels bénéfices et péjore les rentes. Alors que les caisses de pension indépendantes, celles des entreprises et les caisses interprofessionnelles, garantissent des rentes en fonction du rendement des placements sur le long terme et des variables démographiques.

Le socialiste vaudois Roger Nordmann a déposé une initiative parlementaire pour

que seules subsistent les caisses indépendantes. L'adoption de cette proposition éviterait ces débats récurrents et stériles – sauf pour les sociétés d'assurance! –, assoirait le deuxième pilier sur des bases techniques indiscutables et supprimerait l'insécurité permanente des assurés quant à leurs droits. A condition que les autorités cessent de se plier aux desiderata des assurances.

Domaine Public a consacré plusieurs articles à ce sujet, réunis dans un dossier disponible sur le site.

«La Forteresse» de Vallorbe, à voir sur les écrans romands

Un film de Fernand Melgar, Léopard d'Or au Festival de Locarno

Alain Robert (15 septembre 2008)

DP a eu l'occasion d'assister le samedi 13 septembre 2008 dans un petit cinéma de Orbe (Urba II) à une avant-première, en compagnie du réalisateur et d'une partie de son équipe, du film réalisé au centre d'enregistrement et de procédure (CEP) de Vallorbe en 2007-2008 et qui vient de recevoir le Léopard d'Or au festival de Locarno, *La Forteresse*. Assistaient également à cette projection le conseiller d'Etat Philippe Leuba, en charge de la question des réfugiés sur le plan cantonal vaudois ainsi que Laurent Francfort, syndic de Vallorbe.

Nul ne sortira de la projection de cette œuvre remarquable identique à ce qu'il était avant

de la voir. Par un rythme, par une densité, par une image toujours pudique mais vraie, par une qualité du récit étonnante bien qu'il s'agisse d'un documentaire, ce film ne peut laisser indifférent. Il ouvre grandes les portes sur l'altérité, sur la migration forcée, sur les différences de cultures et de langues, sur l'homme nu dans sa recherche de sérénité. Le réalisateur Fernand Melgar, naturalisé suisse mais lui-même fils d'immigrés espagnols des années 1960 et ancien demandeur d'asile en situation irrégulière, n'a pas voulu faire un film militant, mais une fresque d'immersion dans un monde que l'on ne connaît pas ou pas bien de l'extérieur. Son œuvre ne fait pas de compromis: elle pointe

l'excès, le mensonge, et montre aussi les difficultés ou les situations invraisemblables dans lesquelles se trouvent certains requérants d'asile.

La Forteresse souligne bien le caractère pas forcément joyeux du bâtiment qui abrite le CEP de Vallorbe, un très ancien hôtel qui a entretemps servi de caserne militaire dans les années 1960-1980. Les équipes de Securitas chargées des tâches de maintien de l'ordre et de surveillance ne brillent dans ce film ni dans un sens ni dans l'autre. Il est même choquant d'imaginer une entreprise privée exerçant ces tâches pour le compte de la Confédération à des prix dépassant largement ceux d'un fonctionnaire asservi et représentant

l'ordre public.

En revanche, les fonctionnaires chargés au quotidien de trancher sur les requêtes et de gérer un ensemble en perpétuel mouvement et en équilibre précaire semblent tout à fait remarquables dans l'attention

qu'ils portent aux êtres humains dont ils ont la charge, aux situations diversifiées ainsi qu'aux multiples problèmes qu'ils rencontrent au quotidien.

Une vision non militante de la question des réfugiés et

requérants d'asile dont nombre de militants UDC feraient bien de s'imprégner. Une œuvre rare également à ne pas manquer. Sur les écrans romands dès le 17 septembre 2008.